

**NOTE D'INFORMATION DE L'OMS A L'OCCASION
DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA RAGE CELEBREE
LE 28 SEPTEMBRE 2015**

La rage tue chaque année des dizaines de milliers personnes dans le monde, principalement en Afrique et en Asie. Au Mali, 3 cas de rage tous mortels ont été enregistrés en 2015. Ils ont engendré 155 contacts suivis par les services de santé. La rage est une maladie infectieuse due à un virus : *le virus de la rage*. Ce virus infecte des animaux domestiques et des animaux sauvages qui peuvent ensuite le transmettre à l'Homme par la salive lors d'un léchage sur peau lésée, d'une griffure ou d'une morsure. Chez l'Homme l'infection détermine une maladie mortelle une fois que les symptômes cliniques apparaissent.

La Journée mondiale de lutte contre la rage se célèbre le 28 septembre de chaque année. Elle a été instituée dans le but de mieux faire connaître les effets de la rage, les mesures de prévention qui existent et les moyens d'éliminer la rage humaine. La lutte contre la rage est axée sur la réduction des réservoirs animaux du virus d'une part, et sur une bonne prise en charge médicale d'autre part.

La vaccination des chiens demeure "la stratégie la plus efficace pour prévenir la rage chez l'homme". Le vaccin et le sérum antirabiques sont efficaces pour éviter la maladie, mais il faut les administrer aussitôt après une morsure ou une griffure par un animal susceptible d'être enragé. Chaque année, plus de 15 millions de personnes dans le monde se font vacciner après une morsure pour prévenir la survenue de la maladie et de la mort, ce qui selon les estimations, permet d'éviter des centaines de milliers de décès par an.

Les services de santé humaine et animale lancent un appel aux populations pour que chacun vaccine son animal de compagnie contre la rage, éviter d'approcher, de toucher, de caresser, de nourrir un animal inconnu, errant ou sauvage. Il faut ainsi impérativement adopter après toute morsure ou griffure par un animal suspect et/ou dont le statut vaccinal n'est pas connu les mesures suivantes :

- laver immédiatement et abondamment la plaie à l'eau sous un jet au moins 15 minutes au savon, puis à l'eau javellisée à 12°. Pour les muqueuses, un lavage abondant à l'eau est préconisé ;
- Après rinçage, appliquer de l'alcool ou une solution d'alcool iodée ;
- Consulter en urgence un médecin dans une structure de santé ;
- Respecter et suivre le schéma vaccinal tel que prescrit par le médecin.

